

*Les subsides*

En juillet 1985, lorsque la Commission Macdonald a présenté son rapport, sa principale recommandation en ce qui a trait à notre politique économique, consistait à conclure un accord commercial global avec les États-Unis. Cette recommandation venait de gens défendant la même idéologie politique que ceux qui sont maintenant opposés à l'accord en question.

Par la suite, le premier ministre a nommé M. Simon Reisman négociateur en chef. Les premiers ministres se sont réunis, afin de discuter du rôle des provinces et on a assisté à plusieurs mois de négociations intensives. Tout au cours de ces négociations, le gouvernement a consulté des groupes consultatifs de divers secteurs de l'économie et il a rencontré les représentants des divers secteurs, afin de voir dans quelle mesure des réductions de droits les toucheraient. Après de longues discussions et consultations, un accord global sur le libre-échange avec les États-Unis a été conclu le 3 octobre.

De nombreux arguments contre le libre-échange ont été présentés à la Chambre et ailleurs. Ces arguments sont fallacieux, pour un certain nombre de raisons que je vais exposer plus tard. Mais en général, ces arguments ne tiennent pas parce qu'il y a deux facteurs dont on n'a pas tenu compte. Premièrement, ces arguments ne tiennent pas compte du fait qu'il s'agit d'un accord commercial, et non pas d'un accord politique ou culturel.

Deuxièmement, on oublie qu'il s'agit d'un accord commercial visant un certain nombre de secteurs de l'économie. Quand on dit que nous allons perdre notre souveraineté, que les Canadiens ne pourront plus gouverner leur pays, on élargit la portée de l'accord commercial de façon démesurée comparé aux résultats concrets que l'on va obtenir ou que l'on envisage d'obtenir grâce à cet accord. Ceux qui disent que nous serons perdants à la suite de ce marché oublient qu'il s'agit en fait d'un accord commercial avec l'un de nos clients. Nous commerçons aussi avec d'autres pays et nous espérons libéraliser nos échanges avec ces pays en temps opportun.

Je voudrais donner un bref aperçu des faits saillants de cet accord que nous venons de signer avec les États-Unis. Il est important de comprendre ce qui est en jeu dans cet accord et il faut bien voir toute l'importance de faire avancer le dossier sans délai, contrairement à ce que l'on propose dans la motion d'aujourd'hui. Au début des pourparlers de libre-échange, le gouvernement a déclaré clairement que l'on signerait un accord de libre-échange qui serait bon pour le Canada, faute de quoi il n'y aurait pas d'accord. Nous avons tenu cette promesse. Le 3 janvier, nous signerons un accord qui est bon pour le Canada.

Contrairement à l'Opposition, notre gouvernement ne vit pas dans le passé. Nous savons que dans le commerce mondial, les choses bougent rapidement, qu'une vague de protectionnisme déferle sur les États-Unis et que le monde change très rapidement autour de nous.

Ce qui s'est passé à la bourse des valeurs le mois dernier nous a rappelé que nous sommes vulnérables face aux événements mondiaux. Ce qui se passe à New York a des répercussions à Toronto, Tokyo, Hong Kong, Zurich et Londres. Nous ne pouvons pas nous isoler du monde qui nous entoure. Grâce aux techniques actuelles de l'information, le monde des affaires évolue à un rythme dont on ne rêvait même pas il y a 25

ans. Les capitaux font le tour du monde à la vitesse de la lumière. Dans un tel environnement, aucun pays ne peut s'isoler derrière une muraille de protectionnisme ni se soustraire aux forces qui sont en jeu dans le reste du monde. Nous ne pouvons pas retourner 50 ans en arrière, à l'époque où chaque village ou petite ville avait une boulangerie, une boucherie, une écurie et un maréchal ferrant. Aujourd'hui, nous devons accepter le changement continu et entrer résolument dans l'avenir.

D'après toutes les études sérieuses, l'entente de libre-échange sera à l'avantage de l'économie du Canada. Cela comprend les études menées par le Conseil économique du Canada, l'Institut C.D. Howe, que l'on associe généralement davantage à l'idéologie du parti libéral, la Canada West Foundation, l'Institut Fraser, diverses banques, des groupes professionnels, des professeurs et des universités. Toutes les études à ma connaissance affirment que ce sera une bonne chose pour l'économie du Canada. Aucune ne dit le contraire. Il y a certainement des gens qui sont prêts à payer des gens pour mener des études qui tireront les conclusions qui les arrangent, mais même l'étude du gouvernement de l'Ontario, qui a été publiée hier, note que l'entente serait à l'avantage de l'économie de l'Ontario. Nous savons tous quelle sera avantageuse pour les économies régionales. Nous savons tous que le Québec est d'accord et convient que ce sera avantageux pour le Québec. Les études disent aussi que ce sera une bonne chose pour l'Ontario.

## • (1550)

Que ce soit dans le domaine de l'énergie, de l'agriculture ou de la haute technologie, nos industries doivent faire face à la concurrence internationale. Nos entreprises comptent parmi les meilleures et les plus efficaces du monde. Nous vendons déjà à l'échelle internationale. Quelles seront les conséquences de cette entente dans ce cas-là? Les prix à la consommation baisseront en même temps que les tarifs. Pour les consommateurs, les tarifs représentent une taxe. Les tarifs les plus élevés visent les aliments et les vêtements, les choses auxquelles les gagne-petit consacrent la plus grande partie de leur revenu. Si ces tarifs disparaissent, le niveau de vie de tous les Canadiens augmentera automatiquement.

Selon le Conseil économique du Canada, le niveau de vie des Canadiens augmentera de 5 p. 100. D'après le ministère de la Consommation et des Corporations, cela représentera une économie de quelque 8 000 \$ par ménage. Il y a quelques années, on a mené une étude pour déterminer ce que la suppression des tarifs représenterait pour les pauvres. D'après cette étude, 25 p. 100 de ceux qui sont maintenant en-dessous du seuil de la pauvreté passeraient au-dessus de ce seuil si les tarifs étaient supprimés.

Nous exporterons des biens et des services aux États-Unis, pas des emplois. L'investissement étranger au Canada n'augmentera pas. L'économie deviendra davantage spécialisée, efficace et productive. Les entreprises canadiennes se moderniseront et notre société s'ouvrira davantage sur le monde.

Bien des députés sont au courant du mot d'ordre des adversaires du libre-échange il y a 75 ans: «Pas de commerce avec les États-Unis». Ceux qui répètent ce mot d'ordre aujourd'hui marchent à reculons vers l'avenir, pour reprendre les paroles de